

C.E.T. de Tenneville (TEN)

Fiche descriptive

Généralités	<p>Localisation : Route de Beaussaint 3, Lieu-dit "Al Pisserotte" 6970 Champlon – Tenneville. X_{min} = 227622 ; X_{max} = 228616 ; Y_{min} = 93135 ; Y_{max} = 93926 m.</p> <p>Superficie : 12 Ha. Exploitant : IDELUX Environnement. Classe : C.E.T. de classe 2.</p>
Exploitation	<p>Autorisations en vigueur : Autorisation d'exploiter du 25/08/2009 annulée par le Conseil d'Etat le 09 janvier 2015. PIIPES 2017 (Eso). PU du 24/01/2023 (ESU, Moteurs)</p> <p>État actuel : C.E.T. (sous-casiers A et B) au repos (couverture de terre).</p> <p>Cellules et phases d'exploitation : Tumulus (1^{ère} phase d'exploitation 1979-2006, non équipé de protection de fond). Sous-casiers A et B (2^{ème} phase d'exploitation à partir de 2006 – au repos depuis 2015).</p>
Percolats et Rejet STEP	<p>Récupération des percolats : Oui. STEP sur site : Oui (lagune aérée ; nitrification-dénitrification biologique ; filtration sur sable ; filtration sur charbon actif).</p> <p>Rejet en eaux de surface : Oui (La Wamme depuis 2010). Rejet à l'égout : Non.</p>
Eaux Souterraines	<p>Nappes présentes : Aquifère du massif schisto-gréseux de l'Ardenne (sous le C.E.T., aquiclude à niveau aquifère de la Formation de Mirwart).</p> <p>Rabattement de nappe : Oui, au niveau du C.E.T. (drains sous les sous-casiers A et B).</p> <p>Réseau de piézomètres : 17 piézomètres intégrés au dispositif actuel de surveillance.</p>
Biogaz	<p>Valorisation du biogaz : Oui (valorisation conjointe avec le biogaz produit par l'unité de biométhanisation).</p> <p>Nombre de puits de gaz : Tumulus : 40 puits dont 25 exploités. C.E.T. : 6 puits et 5 drains – aucun exploités.</p> <p>Moteurs (puissance) : 2 (2 x 885 kW). Torchère : 1.</p>
Surveillance environnementale	<p>AIR</p> <p>Emissions moteurs : Oui. Emissions diffuses de biogaz : Non. Qualité de l'air ambiant : Analyseurs (2) en continu des teneurs en méthane. Suivi des odeurs : Non.</p>
	<p>EAU</p> <p>Percolat : Oui. Rejet STEP : Oui. Eaux de surface : Oui (Wamme, en amont et en aval du point de rejet officiel). Eaux souterraines : Oui (17 piézomètres et 2 drains).</p>
Rapports publiés	<p>1^{ère} campagne (2004-2006) : Rapports 918/2006. 2^{ème} campagne (2007 + 2008) : Rapports 2407/2007 et 2559/2008 (Eau) et 2896/2009 (Air). 3^{ème} campagne (2012) : Rapports 247/2012 (Eau) et 2078/2012 (Air). Surveillance accrue des eaux souterraines (2013) : Rapport 2732/2013. 4^{ème} campagne (2015) : Rapports 2493/2015 (Eau) et 4712/2015 (Air). 5^{ème} campagne (2019) : Rapport 2128/2019 (Eau).</p>